

## Compte-rendu de la séance du conseil municipal Du 15 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de ALLOINAY, dûment convoqués en date du 9 mars 2022, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des fêtes de Les Alleuds, sous la présidence de M. Bernard CHARTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Bernard CHARTIER, Daniel RAYNEAU, Jean-Marie VAIE, Éric GOUINAUD, Maguy LUCQUIAUD, Daniel CHOLLET, Damien GOURICHON, Daniel MINOT, Nadine RENAUD, Francine BRUN, Sandrine TIREAU Monique GOUDIN, Jean-Guy RAFFOUX,

Absents et excusés : Mmes M Jennifer TERNY, Dolorès VINCELOT (a donné pouvoir à Monique GOUDIN), Aurélie GUÉRIN, Alexandra OLIVET, Maciej SIUREK (a donné pouvoir à Eric GOUINAUD).

Secrétaire de séance : Mme Sandrine TIREAU

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux agents
- Intervention de Kaspar PÖTER et Léa MONTHIOUX de WPD
- Vote des taxes
- Location logement 8 route de Bataillé
- Devis salle de bain logement 8 route de Bataillé
- Devis site Internet
- Demande achat terrain 22 rue du centre
- Subvention APE
- Subvention CAP JO 2024
- Mutualisation des formations avec Mellois en Poitou
- Présentation des plans des cimetières
- Questions diverses

Mr le maire présente à l'assemblée les deux agents recrutés au 1<sup>er</sup> mars dernier.

Éric GEORGE : Il est très fier et c'est avec grand plaisir qu'il travaille pour la commune. Auparavant, il a fait un apprentissage dans la maçonnerie et divers contrats. Après son service militaire, il a repris la maçonnerie en intérim puis est entré au service de l'entreprise Legrand, pendant 28 ans, avant de partir pour venir en poste à la commune de Allojnay. Il a beaucoup de connaissances en maçonnerie, il a repris en main le tractopelle qu'il n'avait plus utilisé depuis 2006 et apprend désormais à manipuler un tracteur.

Clairette ROUELLE : Elle vient de La Normandie et est installée dans les Deux-Sèvres depuis fin 2008. Elle effectue du ménage chez les particuliers et désormais à la commune de Alloinay. Elle est très contente d'avoir ce travail à la commune.

Mr le maire donne les dates des prochaines réunions :

- Le 29 mars pour le CCAS

- Le 5 avril pour le conseil municipal.

Mr le maire informe l'assemblée que l'ordre du jour est modifié, comme suit :

- Le vote des taxes est supprimé
- Sont ajoutés les avenants pour les travaux de la salle polyvalente

Le procès-verbal de la séance du 15 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations :

- La vente des terrains de Loizé est en cours, la délibération a été déposée chez le notaire à Lezay
- A Gournay, le projet de vente du terrain du lotissement Les Boniges est annulé
- éolien : la commune de Périgné refuse de nouvelles éoliennes. Il apparaît qu'elles sont un peu moins en vogue du côté des politiciens. Le mât de mesure est posé à Melleran.
- City stade : le dossier de la demande de subvention à l'ANS et le dossier DETR ont été déposés.
- Pour la réserve d'eau à Bissière, le bornage sera effectué après la récolte du blé.

### **LOCATION DU LOGEMENT 8 ROUTE DE BATAILLÉ A CHAIGNEPAIN**

Le logement situé 8 route de Bataillé à Chaignepain sera vacant au 31 mars 2022. Il sera loué à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022 à Mme Jennifer AGOSTINI, pour un montant de 400 €, payable d'avance. Un dépôt de garantie de 400 € lui sera demandé.

### **LOGEMENT 8 ROUTE DE BATAILLÉ, CHAIGNEPAIN : DEVIS SALLE DE BAIN**

Il est nécessaire d'effectuer quelques travaux dans la salle de bain du logement situé 8 route de Bataillé à Chaignepain. Le devis de Dorian PUYGRANIER d'un montant total de 4 372.72 € TTC, pour remplacer la douche et un meuble, est accepté.

### **INTERVENTION WPD**

Léa MONTHIOUX, et Kaspar PÖTER, qui travaille sur le projet éolien de Melleran, viennent présenter l'entreprise WPD.

Elle a été créée en Allemagne il y a 25 ans par 2 avocats. L'entreprise française du groupe est installée à Boulogne-Billancourt depuis 18 ans. Les deux intervenants sont basés à Limoges et travaillent sur la région.

2 270 éoliennes ont été montées dont une partie en mer baltique, mer du Nord et actuellement à Taiwan. L'année prochaine, des nouvelles seront installées dans la Manche.

L'entreprise propose également du photovoltaïque au sol sur des terrains non cultivables. Il y a 32 parcs en France.

En ce qui concerne l'éolien à côté de la commune de Alloinay, WPD a géré 3 parcs :

- 1<sup>er</sup> parc : MLHCP (Melleran, Lorigné, Hanc, La Chapelle Pouilloux)
- 2<sup>e</sup> parc : Clussais la Pommeraie
- 3<sup>e</sup> parc : Limalonges

Le projet de Melleran a été lancé en 2017, l'implantation en 2020, la décision administrative est attendue pour 2023 et la préparation à la construction en 2024 et 2025. 5 éoliennes seront donc implantées en ligne.

Éric GOUINAUD fait remarquer qu'en s'éloignant de Melleran, il y a un rapprochement par rapport aux communes voisines, ainsi de Pouilloux il y a une pollution visuelle.

Les représentants rappellent que si les normes acoustiques ne peuvent pas être respectées, il n'y aura pas d'éoliennes. La région se prête aux éoliennes parce qu'il y a beaucoup de vent. Les zones plus au nord et plus au sud ne permettent pas l'implantation à cause de Natura 2000. La loi de 2019 impose aux entreprises le démantèlement des éoliennes et des fondations. Le repowering est possible mais il faut refaire un projet. En Allemagne, des éoliennes installées depuis 15 ans ont été démantelées parce qu'elles étaient moins performantes. Les nouvelles produisent beaucoup plus, l'efficacité est augmentée.

En parallèle, des mesures d'accompagnement sont mises en place par la création de couverts favorables à l'avifaune de plaine, la protection des busards, la plantation et la gestion de linéaires de haies bocagères, la participation à la rénovation du patrimoine historique, l'amélioration du cadre de vie ou la création de sentiers thématiques de randonnée autour du parc.

Le conseil municipal remercie les intervenants de WPD

### **DEVIS SITE INTERNET**

Les procédures RGPD pour la commune sont en cours. Il convient de mettre en conformité le site Internet de Alloinay qui n'est pas sécurisé. Le devis proposé par A3 Web pour la mise en conformité RGPD du site d'un montant 384.00 € TTC et le devis pour la création de la gestion annuelle du certificat SSL d'un montant de 90,00 € TTC par an sont acceptés.

### **DEMANDE ACHAT TERRAIN 22 RUE DU CENTRE**

Mr Aimé MOUNIER, domicilié 24 rue du centre à Gournay, souhaite acquérir une partie de la parcelle communale située 22 rue du centre, qui jouxte sa propriété. Sa demande est refusée à l'unanimité. D'autre part, l'assemblée fait remarquer que Mr MOUNIER occupe la parcelle communale sans autorisation. Il lui sera demandé de bien vouloir enlever la clôture qu'il a installée sur ladite parcelle.

### **SUBVENTION APE 2022**

L'association des parents d'élèves du RPI Melleran - Alloinay demande une subvention à la commune, pour l'achat de livres et du matériel éducatif pour les écoles de Melleran et Alloinay. Le conseil municipal décide d'attribuer et de verser 400 € à l'APE Alloinay - Melleran.

### **SUBVENTION CAP JO 2024**

L'OSAPAM (Office des Sports et des Associations du Pays Mellois) organise l'opération Cap JO 2024 en direction des élèves des écoles primaires du Pays Mellois, dans la perspective de la célébration des Jeux Olympiques, à Paris, en juillet 2024. Une journée se déroulera le jeudi 16 juin à Chef-Boutonne. Le budget de cette opération est présenté et une participation financière est demandée à chaque commune ayant une école. Trois possibilités sont offertes : niveau 1 : 3 € par élève, niveau 2 : 4 € et niveau 3 : 5 €.

Le conseil municipal accorde la subvention du niveau 3 soit pour l'école de Alloinay un montant total de 235 €.

### **CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AUX FORMATIONS MUTUALISEES**

La communauté de communes Mellois en Poitou propose de mutualiser les formations.

Le Conseil Municipal accepte le principe de mutualisation des formations et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

**TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE :**  
**AVENANT N° 1 – LOT N° 1 – SOPREMA**

Suite à la suppression de la fourniture et la pose d'un nouveau support bois, le montant des travaux pour le lot n° 1 - SOPREMA est modifié d'une moins-value d'un montant 5 289.23 € HT. Le montant du marché qui était de 107 724.32 € HT passe ainsi à la somme de 102 435.09 € HT. Le conseil municipal approuve l'avenant n° 1 du lot 1 du marché.

**TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE :**  
**AVENANT N° 2 – LOT N° 1 – SOPREMA**

Suite à l'ajout de lanterneaux d'éclairage, le montant des travaux pour le lot n° 1 – SOPREMA est modifié d'une plus-value d'un montant 17 057.56 € HT. Le montant du marché qui était de 102 435.09 € HT passe ainsi à la somme de 119 492.65 € HT. Le conseil municipal approuve l'avenant n° 2 du lot 1 du marché.

**TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE :**  
**AVENANT N° 1 – LOT N° 2 – SOCOBAT**

Suite aux travaux supplémentaires (retombée plaques de plâtre BA 18 STD), le montant des travaux pour le lot n° 2 - SOCOBAT est modifié d'une plus-value d'un montant 880.00 € HT. Le montant du marché qui était de 48 462.06 € HT passe ainsi à la somme de 49 342.06 € HT. Le conseil municipal approuve l'avenant n° 1 du lot 2 du marché.

**PLAN DES CIMETIÈRES**

Daniel CHOLLET présente les plans des cimetières de Gournay, Loizé et de Les Alleuds du logiciel.

La question se pose toujours au sujet du nouveau cimetière et de son emplacement. Plusieurs réclamations ont été faites à la mairie. Par conséquent, faut-il maintenir cette décision arbitraire ou faut-il voir pour un emplacement ailleurs ?

Damien GOURICHON pense qu'il faut rester avec l'emplacement choisi.

Mr le maire n'est pas partisan de faire du forçage. Il faudrait trouver un autre terrain.

Il serait peut-être envisageable de faire une réunion publique pour exposer le projet et voir les réactions. De même qu'il faut voir de plus près ce qu'il est possible de faire dans le cimetière actuel.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Logement 22 bis rue du centre** : actuellement, pour ce logement, il y a une chaudière fuel pour le chauffage et la production d'eau chaude. Un devis pour une pompe à chaleur sera demandé. D'autre part, la réponse d'un éventuel locataire est en attente. Éric GOUINAUD émettait la possibilité de le proposer pour les Ukrainiens s'il n'était pas loué.

**14 juillet** : Mr le maire propose de faire le 14 juillet à Gournay cette année, et non à Les Alleuds. Cela poserait moins de problèmes. A cette occasion, il y aurait la découverte du city stade et le feu d'artifice.

**Retraités** : le pot de départ pour les deux agents nouvellement retraités sera le vendredi 22 avril à 19 h dans la salle polyvalente.

**Manifestations** : le 2 avril au stade de Gournay de 10 h à 12 h : tous au compost et le 3 avril également au stade de Gournay à 8 h 30 : marche Ekosentia (gratuit)

**Bataillé** : la route est en très mauvais état. Elle sera réparée. Les travaux de Bouygues n'ont jamais été contrôlés.

**Mellois en Poitou** : le pacte financier serait modifié pour l'ancienne communauté de communes de Melle.

**Ecoles** : Éric GOUINAUD informe l'assemblée, suite au conseil d'école du 3 mars, que les rythmes scolaires ne changent pas à Gournay mais que la pause méridienne sera plus importante à Melleran. Christophe, le directeur, a tiré la sonnette d'alarme pour la chute des effectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.